

Syndicat UNSA-UPPAMer
DDTM d'Ille-et-Vilaine
DML de Saint-Malo
Bâtiment INFINITY - Bureau 115
3, rue du bois Herveau
35400 SAINT-MALO
Téléphone (siège) : 02 90 02 67 03

Objet : Section nationale du syndicat UPPAMer au sein de l'ENIM
Référence : Décret N° 82-447 du 28 mai 1982 modifié
Affaire suivie par : Patrice BEAULIEU - Secrétaire Général

Le Secrétaire Général
du syndicat UNSA-UPPAMer

au

Directeur de l'Etablissement
National des Invalides de la
Marine (ENIM)

Saint-Malo, le 18 janvier 2019

Monsieur le Directeur,

Suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018, j'ai le plaisir de vous informer des modifications concernant les membres de la section nationale UNSA-UPPAMer au sein de votre Etablissement.

La composition du nouveau bureau de la section nationale ENIM est la suivante :

Secrétaire National :

Jacques LANGLOIS CPA Paimpol

Trésorier :

Pascal DUPONTREUE SCM Périgny

Membres :

- Valérie JULOU	CPA Paimpol
- Maïté LESSIRARD	CCMA Saint-Malo
- Véronique LANGLOIS	DC Paimpol
- Aline TORTAY	DSP Lorient
- Catherine PROVOST	CPA Paimpol
- Magali BARGAIN	CPA Paimpol
- Valérie DAUMONT	SCM Lorient
- Annie LORAND	CPM2 Lorient

Je vous remercie de bien vouloir faire attribuer aux agents qui composent cette section les droits syndicaux attachés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Patrice BEAULIEU
Secrétaire Général
du syndicat
UNSA-UPPAMer

Copie : Monsieur le Secrétaire général de l'ENIM